# Les Bienfaits de l'Association

## Tous les Salariés doivent former un bloc solide de volonté agissante dans l'Union

J'aime à penser que les divers articles que *j'ai publiés dans le « Réveil Mutualiste »*, apportant sa grande publicité à la diffusion des saines idées altruistes, ont eu la faveur d'attirer l'attention publique et de provoquer des réflexions pratiques sur la nécessité sociale de la Mutualité pour l'individu, la famille et la collectivité tout entière.

Je voudrais faire pénétrer profondément cette conviction dans tous les esprits, si déjà elle n'y est ancrée.

En quoi consiste l'application véritable et réellement efficace de la **prévoyance?** Dans la réalisation de cet axiome d'évidence incontestable : **l'Union fait la Force.**

Vous voilà donc, nous le supposons, résolus à devenir prévoyants et forts par l'union.

Avec tout l'intérêt que nous vous portons, nous allons vous suivre dans cette voie rayonnante de clartés d'espérances, enregistrer les résultats de vos efforts, vous encourager si votre énergie subit un mouvement de défaillance et vous conseiller au besoin.

Nous vous voyons d'abord supprimer, d'un geste réfléchi, toutes les dépenses n'ayant pas un but absolument nécessaire ou utile, en vue de faire des économies qui pourront vous être précieuses, mêmes salutaires, dans des circonstances difficiles, toujours à prévoir pour ceux qui vivent du produit de leur travail.

Les premiers efforts seront peut-être pénibles. Mais en voyant grossir les fruits de votre épargne, la satisfaction que vous en éprouverez donnera une nouvelle impulsion à votre volonté prévoyante, que viendront développer et fortifier les résultats acquis.

Nous applaudissons sincèrement à votre clairvoyante action, ainsi envisagée, mais il ne faut pas se dissimuler que s'exerçant en particulier elle ne constitue qu'un moyen bien incomplet de pratiquer la prévoyance avec la féconde expansion que l'association est appelée à lui assurer.

Dans cette voie salutaire, vous vous êtes engagée seul. Vous marchez isolé, incapable de briser les obstacles qui peuvent se dresser devant vous et vous barrer le chemin.

Les routes montueuses et difficiles de la vie ouvrière sont encombrées de difficultés, creusées d'ornières, hérissées de buissons épineux aux profondeurs traîtresses que personne ne peut se flatter de pouvoir surmonter ou abattre avec ses seules forces.

Pendant des années, vous aurez réuni quelques économies, souvent au prix de privations. Une maladie, un accident, un événement fâcheux peut survenir qui, en quelques jours ou quelques semaines, les absorbera complètement et vous mettra dans l'impossibilité de les reconstituer.

Suivez ce voyageur s'engageant seul sur le chemin de l'avenir, c'est-à-dire dans un pays inexploré. Devant lui se dresse un énorme rocher qui obstrue sa route. Quelle que soit son énergie, il usera vainement ses forces à renverser l'obstacle. Mais voici des milliers de voyageurs qui viennent unir leurs efforts aux siens. Avec une minime dépense de forces individuelles, ils renverseront facilement l'obstacle encombrant et la route s'ouvrira large et facile à la marche en avant.

Voyez aussi ces grains de sable, accumulés sur les bords de l'Océan. Un coup de vent suffit pour les disperser, un flot de marée pour les entraîner. Mais si ces millions de grains de sable sont agglomérés et coulés en bloc avec du ciment, ils résisteront aux assauts des tempêtes les plus impétueuses et des vagues les plus furibondes.

Ainsi en est-il des actes de **prévoyance** qui pour vous, travailleurs, à qui nous nous adressons spécialement, ne peuvent constituer que de bien faibles économies, en raison des difficultés toujours croissantes de l'existence et de l'augmentation continue du coût de la vie.

Prises isolément, vos maigres économies ne pourraient produire que des résultats inefficaces, mais si vous les groupez avec celles de milliers d'autres travailleurs, elles formeront un bloc de véritable importance.

C'est par l'association que tous les salariés, ouvriers et employés, doivent pratiquer la **prévoyance**, pour lui garantir une réelle efficacité et assurer à son développement nécessaire une force infrangible de réalisation bienfaisante pour les classes laborieuses.

**Edouard DUQUENNE,**
Membre du Conseil Supérieur de la Mutualité, Commissaire général de l'Union Mutuelle du Nord.

# Les Maisons de l'Union du Nord

### GARANTIE DU DÉPARTEMENT

Au cours de sa dernière session, le Conseil général du Nord a été appelé à statuer sur une demande présentée par l'actif président de l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels, M. Georges Petit, à l'effet d'obtenir la garantie du département pour le remboursement des prêts que l'Etat pourra consentir en faveur de l'œuvre mutualiste de construction d'habitations à bon marché dans le Nord.

Sans discussion, la demande de M. Georges Petit a reçu une approbation unanime.

## *Habitations à bon marché*

### LES TRANSPORTS DE MATÉRIAUX

Par une question écrite au ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociales, M. Bovier-Lapierre, député, lui demande de faire connaître la suite donnée au vœu émis par le Conseil Supérieur des Habitations à bon marché et tendant à obtenir des réductions de tarifs sur les chemins de fer pour le transport des matériaux de construction.

Voici la réponse du Ministre de l'Hygiène :

« M. le Ministre des travaux publics, saisi de ce vœu, a fait savoir que les nouvelles propositions de revision de tarif P. V. (matériaux de construction) ont été homologuées, le 8 janvier, après examen approfondi par le conseil supérieur des chemins de fer qui, dans ses décisions sur la suite à donner aux modifications proposées, est allé jusqu'à l'extrême limite de ce qu'il lui paraissait possible de réaliser en l'état actuel de la situation financière des réseaux. Ces modifications ne constituent qu'une étape dans les améliorations successives que l'on s'efforcera d'apporter à la tarification lorsque les circonstances économiques et l'état des recettes des réseaux le permettront, sans demander à ceux-ci des sacrifices qu'ils ne pourraient consentir. M. le Ministre des travaux publics a ajouté que le 31 décembre 1923, époque à laquelle il fera l'objet nouveau tarif P. V. n'est applicable que jusqu'à l'une nouvelle revision ».

# Les Anciens Sous-Officiers de Lille

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Dimanche 15 avril s'est tenu à Lille, sous la présidence de M. Georges PETIT, président de l'Union Mutuelle du Nord, l'assemblée générale de la Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers de Lille.

En quelques mots aimables, M. DECOSTER témoigne sa satisfaction et remercie M. Georges Petit d'être venu apporter aux sociétaires le concours de ses sages conseils et de ses lumières.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire Général M. HENNEBUTTE Victor, pour la lecture des procès verbaux, qui sont approuvés sans observation.

M. VUYE, Trésorier, expose la situation financière qui accuse un avoir en caisse de 220.156 fr. 53 et une augmentation de 7.367 fr. 37 sur l'avoir du 31 décembre 1922.

L'assemblée admet ensuite quelques nouveaux membres honoraires et participants, puis vote la pension de retraite en faveur de 4 sociétaires.

M. J. CARLIER, administrateur, qui tout récemment a été nommé Secrétaire-Trésorier de la Société anonyme mutualiste de Constructions d'habitation à bon marché de l'Union Départementale et qui était chargé de faire un rapport sur cette question, en donne lecture au milieu de l'attention générale.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement le rapport de M. Carlier, complété par les explications de M. Georges Petit.

Après avoir constaté avec plaisir les progrès accomplis par la Société des Anciens Sous-Officiers, à laquelle il appartient depuis plus de vingt ans, M. Georges Petit fait une très intéressante causerie sur les avantages de la mutualité. Avec l'éloquence familière et prenante qui lui est coutumière, l'orateur rappelle les travaux accomplis par l'Union Départementale et insiste sur la nécessité de coordonner les efforts de tous les mutualistes du Nord pour obtenir les modifications nécessaires, dans la nouvelle loi sur les assurances sociales, actuellement à l'étude. Il adresse un chaleureux appel au dévouement de chacun et manifeste sa joie de pouvoir profiter de cette réunion pour féliciter un des plus zélés militants, M. Jean LEFEBVRE, vice-président, à qui le Gouvernement vient d'accorder la Médaille d'Or de la Mutualité. Epinglant l'insigne de cette haute distinction sur la poitrine de ce dévoué collaborateur, M. Petit dit être assuré que l'exemple de M. Lefebvre sera suivi et que d'autres collaborateurs s'efforceront de mériter cette récompense qui représente, pour ainsi dire, la Médaille militaire des Mutualistes.

M. Jean LEFEBVRE, très ému, remercie et promet de continuer son devoir à la Société.

Il a été procédé ensuite à une élection partielle. Ont été élus Trésorier Général, M. G. Huvillier; Trésorier adjoint, M. François Gustave; Administrateurs, Lesage et Vuye.

La réunion s'est terminée par un geste de généreuse solidarité envers la veuve d'un sociétaire. Une somme de 410 francs a été remise à l'intéressée.

## Une belle manifestation à Canteleu-Lambersart

Dimanche après-midi, la Société de secours mutuels « La Saint-Hubert » a tenu, à la Petite Botte de Paille, son assemblée générale, qui fut suivie de la cérémonie de la remise du drapeau.

M. Louis Triquet présidait, entouré de M. Georges Petit, président de l'Union Départementale et des membres de la Commission.

Le rapport moral et financier est lu par le secrétaire, M. Martin, et approuvé. M. Triquet fournit ensuite d'intéressants renseignements sur la situation actuelle de la Société, comparée à ce qu'elle était en 1919. Il signale les efforts accomplis par les membres de la Commission pour la reconstitution de la «Saint-Hubert» qui compte aujourd'hui 160 adhérents et quatre membres honoraires. La situation financière est bonne.

M. Triquet prononce ensuite l'éloge des sociétaires décédés : MM. Henri Lepiat, vice-président, et Alphonse Deviès, membre de la Commission.

M. Triquet termine en recommandant une propagande intense, surtout auprès des jeunes, pour faire comprendre partout les bienfaits de la Mutualité et grossir ses effectifs.

Il est ensuite procédé à la remise solennelle du drapeau à la société. Puis, M. Georges Petit, avec une persuasive éloquence, fait une conférence vivement applaudie sur les précieux avantages de la mutualité.

L'assistance est restée sous le charme de la parole chaude et vibrante du dévoué président de l'Union Départementale. La solide documentation de l'orateur et la force convaincante de ses arguments ont produit une profonde impression sur tout l'auditoire.

Cette belle manifestation mutualiste portera sûrement ses fruits.

## *Nos militants mutualistes*

**La médaille d'or de la Mutualité qui vient d'être décernée à M. A. MARTINACHE, Président de la Société de Secours mutuels des Anciens militaires des armées de terre et de mer, à Denain, est méritée par un long passé de dévouement effectif à la cause de la solidarité sociale.**

**M. MARTINACHE**
*(American Photo-Denain)*

**Dès l'âge de 16 ans, M. Martinache était un ardent propagandiste de la mutualité et il n'a jamais cessé d'être un actif artisan de cette grande action d'intérêt national.**

**M. Martinache est en outre l'un des membres les plus zélés du « Foyer ouvrier », Société coopérative de constructions d'habitations ouvrières fondée sur l'intelligente initiative de notre ami François Lefebvre, député-maire de Denain, soucieux de conjurer la crise angoissante du logement.**

**S'inspirant des idées généreuses et pratiques du dévoué maire de Denain, M. Martinache s'est toujours montré philanthrope, sincère et la haute distinction qui vient de lui être accordée consacre une belle et exemplaire carrière mutualiste, en pleine expansion d'activité réalisatrice.**

## *Bloc Mutualiste*

La Fédération des sociétés de retraites, présidée par M. Raoul Péret, président de la Chambre des Députés, vient de donner son adhésion à la Fédération Nationale des Sociétés de secours mutuels.

Par suite de cette heureuse décision, la Mutualité française forme maintenant un bloc compact et grandiose, domine par le même drapeau.

*Le « Réveil Mutualiste » paraît régulièrement chaque semaine, le MERCREDI.*
*Nous prions avec plaisir les articles et communications que veulent bien nous envoyer les Présidents ou Secrétaires de Sociétés de secours-mutuels.*

# La Journée Sportive

## Football-Association

### FRANCE CONTRE ANGLETERRE
**La composition du team français**

Le Comité de Sélection, dans sa réunion de lundi dernier, a formé, comme suit l'équipe qui défendra nos couleurs, lors de la rencontre Angleterre-France, le 10 mai prochain.

Le match France-Suisse, ayant donné lieu à quelques critiques, le Comité s'est empressé de pourvoir au remplacement des joueurs qui n'avaient pas donné satisfaction.

C'est ainsi que Baron de l'Olympique de Paris et Joyant du Red-Star, céderont leur poste au boulonnais Mony, qui joue au C. S. A. G. de Paris et Mistral, de l'Olympique. Voici d'ailleurs la composition du onze français. On remarquera la présence de Dubly comme titulaire et de Gérard Isbecque comme remplaçant de Dewacquez.

But : Chayrigués (Red Star) ; Arrières : Gamblin, cap. (Red Star) et Mony (C.A.S.G.) Demis : Bonnardel (Red Star), Hugues (Red Star) et Mistral (Olympique) ; Avants : Dewaquez (Olympique), Darques (Olympique), Nicolas (Red Star), Bard (R. C. F.) et Dubly (R. C. Roubaix) ; Remplaçants : Cottenet (O), Gravier (Cette), Baron (O), Joyaut (R. S.), Dedieu (Cette), Isbecque (R. C. R.), Dangles (Cette) et Sentubery (R. S.).

### AMIENS ATHLETIC-CLUB CONTRE OLYMPIQUE LILLOIS

L'Amiens-Athlétic Club qui fut la véritable révélation de la saison et qui mit en échec dimanche dernier, le Racing-Club de Roubaix champion du Nord 922-23, se rencontrera avec l'Olympique Lillois, dimanche prochain 6 mai, à 5 heures, sur le terrain de l'Avenue de Dunkerque.

## Automobilisme

### LE SEMAINE AUTOMOBILE DE BOULOGNE-SUR-MER

On sait que cette Semaine obtient tous les ans le plus mérité des succès. Elle aura lieu cette année du 30 août au 2 septembre et comme les organisateurs ont fixé l'ouverture des engagements au 1er juin, nous allons commencer l'étude du règlement des différentes épreuves, en n'en donnant naturellement que les grandes lignes.

Le jeudi 30 août, c'est le meeting de vitesse qui s'adresse à tous les amateurs de la région. Il comprend trois courses : 3 kilomètres lancé ; 1 kilomètre arrêté ; 500 mètres, en côte. Le classement se fait par addition des temps. De superbes prix récompenseront les concurrents. Notons que des catégories spéciales dotées de prix spéciaux sont ouvertes aux membres de l'Automobile-Club du Nord de la France. Il y aurait tout intérêt pour les amateurs régionaux d'adhérer à notre grand club organisateur, 11, contour Saint-Martin, Roubaix. Ce meeting de vitesse comporte de nombreuses catégories.

Les engagements sont reçus à notre confrère « l'Auto », 10, Faubourg Montmartre, à Paris, 50 fr. pour les motocyclettes, side-cars et cyclecars ; 100 fr. pour les autres voitures.

## Cyclisme

### LA SECONDE ETAPE DU TOUR DE BELGIQUE

La seconde étape du Tour de Belgique s'est disputée hier sur le parcours Anvers-Liège. Le temps gris a été favorable aux coureurs. Voici les résultats :

1er, Masson ; 2e, Sellier ; 3e, Vermandel, etc., etc.

### LILLE-LENS ET RETOUR

Le Vélo-Club de Wazemmes affilié à la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord et dont le siège est chez M. Pierre Thuytschaever, 137, rue de Juliers, à Lille, organise pour le 13 mai, une course cycliste sur le parcours Lille-Lens et retour, 50 kilomètres.

Une somme de plus de 500 francs est attribuée à cette épreuve et répartie entre les 18 premiers classés. Les engagements fixés à 4 francs, sont dès maintenant reçus au siège du V. C. de Wazemmes. Le départ sera donné à 5 heures précises.

Le même jour aura lieu la course dite du Premier Pas, réservée aux enfants de moins de 13 ans, Lille-Wattignies et retour, soit 10 kilomètres : nombreux prix en espèces et objets divers. Engagements : 1.50 reçus à la même adresse ci-dessus.

### JEUNESSE CYCLISTE DE MARCQ-EN-BARŒUL

La Jeunesse Cycliste qui a son siège 53, rue Nationale, rappelle que c'est le dimanche 6 mai qu'elle organise une course cycliste de 60 kilomètres pour amateurs non licenciés. 500 francs de prix en espèces, dont 100 fr. au premier ; 80 fr. au second ; 60 fr. au troisième, etc. La course aura lieu par n'importe quel temps.

Les entraîneurs et les changements de machine sont interdits. Les inscriptions sont reçues dès ce jour au siège. Le départ sera donné à 15 heures précises.

### LE CIRCUIT DES ROUTES PAVÉES

Le Vélo-Club de Fâches organise pour le jeudi 10 mai, jour de l'Ascension, une course cycliste de 50 kilomètres réservée à tout coureur de moins de 19 ans, sous le contrôle de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord

Itinéraire : Fâches (départ), Pont-à-Marcq, Bersée, Mons-en-Pévèle, Thumeries, Wahagnies, Phalempin, Seclin, Wattignies, hameau de l'Arbrisseau et Fâches (arrivée).

La course sera dotée de 400 francs de prix. Un diplôme sera remis aux 10 premiers classés. Le départ sera donné à 10 heures du matin. Les engagements sont reçus, dès à présent, au siège, chez Heughe André, 33, rue Kléber, à Fâches, route de Paris-Roubaix.

Engagements : 3 fr. 50.

### LES 100 KILOMETRES D'AUBERCHICOURT

Le dimanche 27 mai aura lieu une épreuve cycliste de 100 kilomètres ouverte à tous les coureurs internationaux sur le parcours suivant à couvrir trois fois : Auberchicourt, Denain, Bouchain, Auberchicourt. Trois contrôles fixes seront installées chez M. Antoine Huart, cycles, 97, rue de la Pyramide, à Denain.

Les renseignements doivent être demandés chez M. Fourdraine, Grand-Route, à Auberchicourt.

### LA COURSE DU PONT DE LA DEULE

Sur le parcours Pont-de-la-Deûle, Douai, Gravelle, Athies et retour (51 kilomètres) se disputera le dimanche 13 mai, une course cycliste dotée de plus de 500 francs de prix.

La remise des dossards aura lieu à 13 h. 30. Le départ a été fixé à 14 heures, 48, rue de la Briquette, chez M. Delaeter, Pont-de-la-Deûle

### LA COURSE DE LILLERS

La Ville de Lillers organise le lundi de la Fête Communale, 14 mai, une grande course vélocipédique sur route sur un parcours de 45 kilomètres environ. Cette course se disputera sur l'itinéraire suivant : triple parcours Lillers, Chocques, Busnettes, Lécième, Busnes Lillers, par les rues de Saint-Venant et Nationale. Les dossards seront remis aux coureurs à 15 h. 30 « Au Café des Sports », place de la Mairie. Les numéros d'inscription correspondront avec les numéros de dossards et serviront au classement pour le départ.

La course est ouverte à tous les amateurs et indépendants du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes. — Plus de 500 francs de prix et primes.

Les engagements seront clos irrévocablement le 6 mai 1923 Droit d'inscription, 3 fr. (non remboursable) à faire parvenir à M. Noel Venor, mairie de Lillers.

### A HENIN-LIETARD

Le Vélo-Club Héninois organise pour le lundi de la Pentecôte, 21 mai, à 2 heures, une course cycliste dite circuit d'Hénin-Liétard, pour tout amateur et sans entraîneurs. Parcours : Hénin-Liétard, Douai, Flers, Auby, Courcelles-lez-Lens, Basse-Noyelles, Dourges Hénin-Liétard (3 fois, soit 65 kilomètres).

Prix, 1er, 75 fr. ; 2e, 50 fr. ; 3e, 40 fr. ; 4e, 30 fr. ; 5e, 25 fr. ; 6e, 20 fr. ; 7e, 15 fr. ; 8e, 10 fr. ; 9e, 10 fr. ; 10e, 10 fr. ; 11e, 10 fr. ; 12e, 5 fr. Quelques primes seront données à chaque tour.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser chez M. Delbecq-Frémy, rue de Dourges, siège du Vélo-Club Héninois. Cette course aura lieu par n'importe quel temps.

## Boxe

### BATTLING-SIKI RELEVE LE DEFI DE CARPENTIER

On annonce que Battling-Siki, par une lettre adressée hier à la Fédération Française de Boxe, relève le défi que lui avait lancé Georges Carpentier le 29 mars dernier. Cette rencontre mettra en jeu les titres de champion du monde et d'Europe des poids mi-lourds, que détient Battling-Siki.

On croit savoir que le mois de septembre serait choisi pour ce combat.

## Cynophilie

### CLUB DU CHIEN BERGER DE DEFENSE

La Xe Exposition du C. C. B. D. pour chiens de toutes races, aura lieu à Lille en mai ou juin prochain.

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, sur la proposition de M. le Préfet, à cette occasion, accorde une médaille grand module qui sera décerné au plus beau chien de berger ou bouvier français, ou étranger né en France.

Cette consécration officielle du C. C. B. D. par le Gouvernement, est la récompense bien méritée d'une société qui a pris en mains les intérêts de la cynophilie de la région

Pour le règlement-programme, s'adresser dès maintenant, au Secrétariat du Club du Chien Berger de Défense de Lille, 21, rue de Turenne, à Lille, qui l'enverra en temps utile

### LE CONCOURS DU BERGER-CLUB

Le Berger-Club de La Madeleine-Berkem, organise le dimanche 6 mai, un grand concours de chiens de défense, qui commencera de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Les concurrents auront à se répartir une somme de 500 francs de prix en espèces et objets d'art.

Les règlements du concours seront ceux de la Centrale de Paris.

### L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE (TOUTES RACES) DU DIMANCHE 13 MAI dans l'enceinte du Club Hippique de Roubaix

Chaque jour amène au Secrétariat de l'Exposition canine de Roubaix, contour St-Martin, un contingent notable d'inscriptions de sujets qui s'aligneront le dimanche 13 mai dans le magnifique cadre du Club Hippique de Roubaix, pour la conquête des nombreux prix de réelle valeur (objets d'art, médailles, espèces), offerts généreusement par les principales notabilités et clubs cynophiles de notre région et de Belgique, comme par le Comité organisateur. Peu d'expositions canines, on peut l'assurer, auront été aussi richement dotées de grands prix, de prix d'honneur et prix spéciaux, sans omettre les prix de classes.

Dès à présent, avec un éclectisme remarquable la plupart des races se trouvent représentées, depuis les St-Bernard, dogues, lévriers, et jusqu'aux mignons chiens de luxe et de dames, en passant par toutes les variétés de bergers, les bouviers, les chiens de chasse les plus divers, français anglais, etc., les fox terriers, le lot imposant des chiens d'utilité et d'agrément.

Il est recommandé aux amateurs de ne pas tarder davantage à faire parvenir leurs engagements en raison de la clôture prochaine, nécessitée par l'établissement et l'impression du catalogue.

Faire parvenir les inscriptions, comme les demandes de programmes ou de bulletins d'engagements supplémentaires, au secrétariat du Comité de l'Exposition, 11, contour St-Martin, à Roubaix.

## Hippisme

### COURSES D'ENGHIEN

1re Course. — 1. Œil de roi (A. Petit) g. 20.00, p. 12.00 ; 2. Vieux loup (R. Tondu) p. 15.00 ; 3. Rude (P. Michel) p. 12.50.

2me Course. — 1. Isis (G. Mitchel) g. 27.00, p. 11.50 ; 2. Jacqueminot (Haed) p. 11.00.

3me Course. — 1. Orocan (Gottlieb) g. 17.00 ; p. 14.00 ; 2. Mons, l'Interprète (Delavaud) p. 14.50.

4me Course. — 1. Courlandon (Dodd) g. 212.00, p. 50.50 ; 2. Ramire (A. Petit) p. 21.50 ; 3. Phenix (Spooner) p. 42.00.

5me Course. — 1. Rêve de Mondaine (Caron) g. 190.00, p. 30.00 ; 2. Le Matelin (Thibault) p. 19.00 ; 3. Light for me (Salmon) p. 37.00.

6me Course. — 1. Riguse (P. Riolfo) g. 27.00; p. 21.00 ; 2. Le Dauphin (E. Hardy) p. 18.00.

7me Course — 1. Roi du Gast (Essartial) g. 357.50, p. 78.00 ; 2. Sarigue (Souroubille) p. 24.00 ; 3. Ulster (Gueroult) p. 15.50.

## Médailles d'Honneur aux Cantonniers

La médaille d'honneur instituée par décret du 26 mars 1898 vient d'être décernée aux chefs cantonniers et cantonniers dont les noms suivent :

AISNE

MM. Duval, cantonnier à la Ferté-Milon ; Henry, cantonnier à Epaux-Bézu ; Wibled, chef cantonnier à Ribemont ; Compan, cantonnier à Goussancourt. — Barbier, cantonnier à Chézy-en-Orxois ; Lefranc, cantonnier à Brumetz ; Crepin, cantonnier à Guisy-en-Aimont ; Haine, chef cantonnier à Soissonne ; Guiot, cantonnier à Arcie-Sainte-Restitue ; Bernardon, cantonnier à Muret-et-Croutles ; Linet, cantonnier à Houry; Boivin, cantonnier à Villemoyenne (commune de Fère-en-Tardenois ; Carlier, chef cantonnier à Charmes ; Séroutard, chef cantonnier à Saint-Richaumont ; Pilloy, cantonnier à Bohain ; Goubet, cantonnier à Vendhuile.

NORD

MM. Caillier, cantonnier chef à Flers-Lille ; Grinforge, cantonnier à Landrecies ; Lemaire, ex-cantonnier à Rejet-de-Beaulieu ; Boulenger, cantonnier à Neuf-Berquin ; Demessine, cantonnier à Templeuve ; Salau, cantonnier à Noyelles-sur-Escaut ; Delzenne, cantonnier à Mouchin ; Caillier, cantonnier à Wavrin ; Tournay, cantonnier à Liessies ; Dhouailly, cantonnier à Crèvecœur-sur-Escaut ; Bodet, cantonnier à Zegers-Cappel ; Lemaire, cantonnier à Ennetières-en-Weppes ; Leterne, cantonnier à Herzeele.

PAS-DE-CALAIS

MM. Lefebvre, ex-cantonnier à Coupelle-Vieille; Appelghem, cantonnier à Arques ; Triboulet, cantonnier à Saint-Georges ; Bogny, cantonnier à Gonnehem-court ; Legrand, chef cantonnier à Carvin.

## *TRIBUNE DE L'ENSEIGNEMENT*

### M. Poincaré et les Instituteurs

La Fédération des Instituteurs nous communique :

Dans son discours au Conseil général de la Meuse, M. Poincaré dit, en parlant des instituteurs :

« Les quelques maîtres qui, dans certains départements, sont sortis bruyamment de leur rôle pédagogique pour faire jusque dans leur classe une propagande politique, ne se rendent pas compte du tort qu'ils pourraient causer à l'école ».

La Fédération des Membres de l'Enseignement ne saurait laisser passer sans protestation cette insinuation calomnieuse. Elle demande à M. Poincaré, quels instituteurs ont été révoqués ou blâmés pour avoir fait *jusque dans leurs classes* une propagande politique. *Il n'y en a pas.*

M. Bérard lui-même, ministre de l'Instruction publique, a déclaré, à la Chambre des Députés, que, lorsque des peines disciplinaires avaient été appliquées, *il s'agissait parfois d'instituteurs qui professionnellement étaient très bien notés.* Faut-il rappeler que certains instituteurs ou institutrices ont été révoqués malgré l'avis des Conseils départementaux !

Les instituteurs syndiqués ont trop le respect de l'enfance pour faire dans leurs classes une propagande politique quelconque. Ils ne reconnaissent pas à M. Poincaré le droit de les calomnier. Educateurs d'hommes libres, ils veulent être, eux aussi, des hommes libres, et ils réclament les libertés civiques accordées à tous les citoyens. Ils n'accepteront jamais d'être des citoyens diminués.

MALACÉINE
Avoir un joli teint c'est être jolie
ON A TOUJOURS UN JOLI TEINT, QUAND ON SE SERT DE LA CRÈME ET DE LA POUDRE MALACÉINE

FEUILLETON DU 3 MAI 1923 — N° 28

# LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE VII

### Jérôme Cardinet

(Suite)

— Je vous écoute, acquiesça le détective en s'asseyant derrière son bureau.

Tout de suite, le comte avait conquis son estime.

Homme pratique et avisé, il appréciait, en effet, cette façon de réduire les préliminaires au strict minimum et d'aller droit au but d'une visite.

— Vous avez été chargé par mon fils, reprit Michel d'Armoise, — c'est mon fils lui-même qui me l'a appris ce matin — de surveiller pendant un certain temps les faits et gestes d'une jeune femme qui, bien qu'installée à Paris depuis peu, a produit une vive sensation dans le monde où l'on s'amuse.

« Je veux parler de Mlle Lilyane d'Avril.

Jérôme Cardinet, fidèle à sa tactique d'absolue discrétion, ne manifesta en aucune façon que le fait fût ou non exact.

Son immobilité et son silence parurent démonter un instant son interlocuteur, qui s'était arrêté de parler pour considérer attentivement le détective.

Après une vaine attente de quelques secondes, le comte reprenait :

— Cette surveillance n'a donné, paraît-il, qu'un résultat négatif. La demi-mondaine en question ne reçoit chez elle que mon fils et ne sort qu'en sa compagnie... ce dont il a lieu de conclure qu'elle n'a actuellement aucun amant, et que c'est précisément mon fils qui aurait toutes les apparences de mériter ce titre.

Comme Jérôme Cardinet observait, à cette nouvelle déclaration, le même mutisme et la même placidité, le comte, renonçant à lui arracher un mot ou un geste d'assentiment, lui déclarait nettement :

— Oui, je comprends. Vous avez le souci de votre réputation de prisonnier discret, et vous ne ferez rien pour confirmer ou infirmer mes dires... Au reste, cela importe peu... C'est mon fils, je vous le répète, qui m'a appris tous ces détails... Je n'ai pas à douter de ce qu'il m'a dit, et il m'est tout à fait indifférent que vous vous refusiez à le redire...

« Vous savez de quoi je veux parler... cela suffit.

« Mais ce que vous ne savez probablement, certainement pas... c'est que mon fils, dominé par un de ces amours qui ne reculent devant aucune folie pour se satisfaire, — et qui peuvent aller jusqu'au suicide, hélas ! — n'obtenant aucune faveur de Lilyane d'Avril, objet de cet amour, ne songe rien moins qu'à l'épouser... Il me le déclarait carrément il y a deux heures...

Ne voulant pas paraître impoli en prolongeant un silence obstiné, Jérôme Cardinet laissa tomber ces simples mots :

— Mademoiselle Lilyane d'Avril, qu'il m'a été donné de voir, est une femme d'une grande beauté... Le sentiment que lui porte monsieur votre fils s'explique donc parfaitement...

— Aussi ne verrais-je aucun inconvénient à ce qu'il fît d'elle sa maîtresse, ajouta fougueusement le comte...

« Mais en faire sa femme... c'est autre chose...

« On n'épouse pas une Lilyane d'Avril...

« C'est pourquoi vous me voyez résolu à empêcher ce mariage par tous les moyens qui seront en mon pouvoir... dût-il m'en coûter très cher...

« Et la preuve...

Le comte d'Armoise s'interrompit une seconde pour fouiller dans une de ses poches et en sortit un papier qu'il déplia, tout en reprenant alors :

— Et la preuve... c'est que voici un chèque de deux cent cinquante mille francs... destiné à M. Jérôme Cardinet, s'il consent à m'aider dans cette tâche...

Le détective avait reçu bien des offres d'argent dans son existence.

Mais aucune d'elle n'avait encore atteint un chiffre aussi élevé.

Deux cent cinquante mille francs ! C'était à peu près ce que son cabinet lui rapportait bon an mal an.

Aussi ne pouvait-il manquer, en dépit de son assurance coutumière, de se laisser impressionner par la vue du petit papier oblong que le comte était en train de lui mettre sous les yeux... et ce qu'il ressentait se manifestait aussitôt par un léger tremblement des doigts, accompagné d'un petit papillottement des paupières, signes évidents d'un réel trouble intérieur.

Mais le détective n'était pas au bout de ses émotions.

D'une voix métallique, et qui martelait ses mots, le comte reprenait :

— J'ai dit deux cent cinquante mille francs pour *consentir* seulement à m'aider. Il y en aura deux cent cinquante mille autres pour le même Monsieur Jérôme Cardinet si sa collaboration est couronnée de succès.

En achevant ces mots, il laissait négligemment tomber le chèque sur le bureau du détective de façon telle que celui-ci le reçut entre ses mains... qui s'en saisirent avec une sorte d'avidité fiévreuse...

— Monsieur le Comte, fit alors obséquieusement Jérôme Cardinet, vous avez de ces arguments... Bref, je suis votre homme... Qu'attendez-vous de moi ? Avez-vous un plan à me faire exécuter ?...

— Oui... un plan que j'ai imaginé immédiatement après l'entretien au cours duquel mon fils m'a fait part de ses stupides intentions...

« Si ce nigaud a conçu le projet d'épouser Lilyane d'Avril, — qui ne lui a tenu la dragée haute que dans ce but, — c'est parce qu'il se croit, malgré tout, aimé d'elle... Il en voit certainement la preuve dans ce fait que la mâtine n'a aucun amant... fait établi par votre enquête, ainsi que je vous le disais tout à l'heure.

« Il en résulte que si cette enquête avait démontré qu'elle en a pour le moins deux ou trois, il se serait dégoûté d'elle et n'aurait jamais eu l'idée de lui donner son nom.

« Dans ces conditions, mon plan se devine de lui-même : il suffirait que vous fassiez à présent au vicomte de faux rapports, lui démontrant l'inconduite de sa bien-aimée... pour qu'il se détache d'elle assez rapidement... Qu'en pensez-vous ?

Jérôme Cardinet hocha doucement la tête sans répondre.

— Ce n'est pas votre avis ? lui demanda vivement l'industriel.

— Pas du tout, déclara enfin le détective.

« J'ai, croyez-le, en matière d'affaires sentimentales, une certaine expérience... qui résulte non pas de mes propres souffrances — j'ai, par bonheur, le cœur solide et à l'abri de ces fadaises, — mais de mes observations...

« Vous disiez vous-même tout à l'heure que la passion de votre fils est de celles qui conduisent parfois un homme au suicide...

« Qui vous prouve, au point où cette passion est parvenue, que la certitude d'avoir un ou plusieurs rivaux heureux ne portera pas ce pauvre jeune homme à quelque acte de désespoir ? »

Le comte pâlit...

La même vision tragique qui, deux heures auparavant, lui était apparue, le remplissant d'horreur, était de nouveau sous ses yeux...

Et, se couvrant soudain le visage de ses deux mains, il murmura d'une voix angoissée :

— Oh ! pas ça ! pas ça !...

Jérôme Cardinet eut un sourire :

— Oui... vous aimez votre fils, fit-il, et vous voulez qu'il soit heureux et, en même temps, qu'il ne souffre pas...

— C'est cela ! s'écria vivement le comte.

— En bien, puisque vous avez placé votre confiance en moi... puisque vous êtes bien disposé à payer mes services d'une façon royale, vous ne regretterez ni vos premiers deux cent cinquante mille francs, ni les deux cent cinquante mille autres francs que vous venez de me promettre en cas de succès...

« Le hasard, qui est décidément un grand maître, vient de fournir une occasion inespérée de vous tirer d'ennui... en me mettant à même de jeter Lilyane d'Avril dans les bras du vicomte d'Armoise sans qu'il soit, pour cela, obligé de l'épouser. »

— Vraiment ! s'exclama le comte... vous vous faites fort... ?

— Ecoutez-moi...

Jérôme Cardinet entamait alors un récit qui devait être d'un puissant intérêt, car le comte d'Armoise le suivait avec une croissante attention, l'interrompant parfois d'un cri de réelle joie par quoi se manifestait tout son contentement...

Et ce récit, le détective le fit suivre de l'exposé d'un plan sans doute fort bien conçu, car lorsqu'il eut fini parler, le comte s'écriait :

— C'est parfait, admirable... Vous sauvez mon fils, mon cher monsieur Cardinet...

— Je crois, en effet, que je le sauverai, fit modestement le détective... Mais armez-vous de patience et, pour l'instant, feignez d'entrer dans les vues matrimoniales du vicomte en trouvant cependant le moyen de faire traîner les choses en longueur...

Il conclut par ces mots, qui éclaireront sans doute le lecteur sur ce que Jérôme Cardinet venait de confier à son visiteur :

— Vous comprenez... il me faut le temps de retrouver l'enfant de Liliane d'Avril !

(A suivre).